

BOUCLE 2 LA VILLE SUR UN PLATEAU

Cette seconde boucle du Sentier métropolitain consiste à traverser le plateau urbain et forestier de Soyaux puis à descendre la vallée de l'Anguienne jusqu'à la confluence avec la Charente.

Séquence 1 : VOYAGE AU PAYS DU HARD FRENCH

Du quartier de la gare à Soyaux (L.P. Grégoire)
9 km

Cette balade démarre sur la passerelle de la gare SNCF d'Angoulême. Depuis les marches, on peut retracer l'histoire de ce réseau ferroviaire complexe qui comptait avant la Seconde Guerre Mondiale cinq gares et haltes ferroviaires appartenant à différentes compagnies :

- la gare actuelle (1) qui appartenait à la compagnie Paris-Orléans
- la gare de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Etat (2) qui se trouvait en face.
- la gare terminus du « Petit Rouillac » (3) au niveau du dépose-minute actuel, près de la rangée de grands micocouliers.
- deux haltes ferroviaires appartenant à la ligne du « Petit Mairat » : la première à la place de la résidence portant la fresque « New-York sur Charente » de l'artiste Nicolas de Crécy au 15 bis rue de la Grand Font (4). Voir l'entrée murée de l'ancien tunnel à l'arrière de l'im-

meuble. La seconde plus bas au niveau du gymnase (5).

Depuis la passerelle de la gare, emprunter la rue de la Grand Font puis tourner à gauche par la rue de l'Etat à la Grand Font. On entre alors dans le quartier de la Grand Font, construit après la guerre par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (ou M.R.U.). Le quartier avait en effet été touché par deux bombardements alliés en 1944.

Contourner l'ancienne école Georges Sand démolie en 2022, pour faire place à un nouveau groupe scolaire construit par l'architecte Philippe Madec, puis remonter vers l'ancien **petit centre commercial (6)** avec sa cour-jardin carré (actuel centre médical). Rejoindre la rue des Ardillers : vue sur le plateau, les quartiers de la gare et de l'Houmeau.

Passer à travers la cité HLM des cheminots et traverser l'ancien terrain où l'on étendait le linge (ne restent que les poteaux de béton) puis remonter à l'arrière de **l'église Ste-Bernadette d'Angoulême (7)** de style brutaliste (architecte Pierre Laliard, 1964).

Passer devant l'entrée du **lycée Marguerite de Valois (8)** et la petite **chapelle Saint-Roch (9)** qui lui fait face. Datant du XVII^{ème} siècle, elle est l'unique vestige de l'ancien hôpital pour lépreux. Rejoindre le sentier champêtre en face du 2 rue de Saint-Roch à Lunesse. Détour possible jusqu'à la **Font Chauvin (10)** où sort la source du ru de Lunesse.

Rejoindre la rue Jean Marchais par le sentier ombragé puis, après le chemin en herbe, la rue du domaine de Puyredon. Traverser la rue de Montbron pour entrer dans le **quartier du Champ de Manœuvre (11)**.

Passer à l'arrière du bâtiment arrondi en béton qui accueillait une petite chapelle, puis

à l'arrière du terrain de basket pour rejoindre la rue Henri Matisse. Rejoindre la longue allée plantée à l'arrière de la rue Edmond Rostand et la suivre jusqu'au **parc Salvador Allende (12)** qui marque l'entrée de la forêt de Soyaux. Faire le tour du terrain de football et du château d'eau et marcher jusqu'à **l'Espace Matisse (13)**.

Rejoindre le **vieux bourg de Soyaux (14)** par l'allée de la Combe Cailloux. Continuer jusqu'au **centre commercial de la Jaufertie (15)**, le contourner par l'arrière jusqu'à l'entrée du petit sentier derrière le magasin Daceco. Ressortir de l'autre côté au bord de la D1000 et la longer jusqu'au grand rond-point. Emprunter la rue du **cimetière des Effamiers (16)** et traverser la route de Périgueux (ici avenue du G^{al} De Gaulle) jusqu'à l'arrêt de bus L.P. Grégoire).

VOUS ÊTES ARRIVÉ(E).
Retour Bus ligne B

Séquence 2 : DESCENDRE L'ANGUIENNE

De Soyaux (L.P. Grégoire)
à l'Île aux Vaches
16 km

Passer devant le **lycée professionnel Jean-Albert Grégoire (17)**, puis longer la D939 par la voie verte jusqu'à **l'aire de loisirs des Brandes (18)**. Laisser sur sa droite le parc accrobranche et passer de l'autre côté du rond-point jusqu'à l'entrée de la **réserve naturelle des Brandes de Soyaux (19)**, point de départ d'un sentier d'interprétation en forme de boucle.

Passer par l'arrière de la zone de la Penotte et de son cinéma multiplex puis traverser une partie du bois du Sainte-Catherine par le chemin du portail Jonquet. Une fois dans le hameau, suivre

le sentier de randonnée GR4. Après le **bourg Sainte-Catherine (20)** (commune de Garat) le chemin entame sa descente vers la vallée de l'Anguienne.

Voir sur sa droite le **château de la Tranchade (21)** et son donjon du XIV^{ème} siècle. En bas dans la vallée, deux lavoirs avaient été construits sur un bief de l'Anguienne à l'arrière du moulin de la Pue. Remonter de l'autre côté de la vallée vers le hameau des Ribondaines.

Depuis les Ribondaines, possibilité de rejoindre en aller-retour le site de **l'Épiphyte de l'école d'art de GrandAngoulême (22)** juste après le village de Dirac.

Suivre le GR4 jusqu'à l'entrée du **domaine du Châtelard (23)** puis le quitter dans le premier virage après le domaine, en prenant le sentier forestier qui continue tout droit (alors la route et le GR4 partent à gauche). Rejoindre le **Poney-Club du Moulin du Got (24)**.

Continuer sur la route principale jusqu'à l'entrée de la promenade de la vallée de l'Anguienne.

Sur la droite, plusieurs anciennes carrières de pierre calcaire se succèdent.

Au pied du **viaduc de l'Anguienne (26)** (inauguré en 2004), on trouve un sentier d'interprétation en forme de boucle.

Continuer tout droit, passer le grand poste électrique puis tourner à gauche vers le **hameau du Lion de Saint-Marc (27)**. Dans le hameau, voir le petit bief qui passe sous l'une des maisons.

De l'autre côté du hameau tourner à droite sur le chemin des Jésuites à Lion puis à droite à nouveau vers le chemin des Jésuites à la Folie.

Au niveau de la première maison, voir l'allée d'arbres têtards, et la fusion/division entre **biefs et cours principal de l'Anguienne (28)**.

Continuer sur la petite route qui longe le bief. Sur la droite,

vue sur les champs de la Cueillette Fabulette, et sur la gauche, sur des jardins potagers individuels. Continuer le long du petit canal et le longer par le petit sentier à droite de la maison avec le balcon au premier étage jusqu'à la rue du Pont de Vinson.

Suivre l'Anguienne en laissant sur sa droite les terrains de tennis et rejoindre le **parc du Petit Fresquet (29)**.

Passer devant l'ancien moulin de la Tourgarnier. A la sortie du bois sur la droite se trouve la guinguette des Jardins d'Isis.

Traverser le parc et le petit verger municipal. Dans le virage, voir le panneau qui décrit l'itinéraire de la balade de l'Anguienne.

Poursuivre sur la rue Guimberteau jusqu'à la rue de Montmoreau. Passer sous la **voie de l'Europe (30)** (Ancienne voie ferrée des chemins de fer Départementaux), et prendre à gauche le **chemin de la Quintinie (31)**.

Traverser les jardins par la petite allée piétonne jusqu'à l'arrière de la **Résidence Renolleau (32)** (nom de l'ancienne usine de faïence voisine)

Le Sentier métropolitain va ensuite longer tantôt l'ancien bief (disparu) qui alimentait les moulins, tantôt le lit originel de l'Anguienne (busé).

En bas de la rue Parmentier, tourner à droite vers la rue Charles Petit. Au-dessus des plaques d'égout, écouter **l'Anguienne qui coule en souterrain (33)**.

Traverser le petit square en diagonale vers la rue Emile Legrand. Voir sur la gauche le petit bassin-lavoir qui est toujours en eau puis un peu avant le talus ferroviaire, le moulin de Buffecheude dont il reste un grand bâtiment.

Pour passer de l'autre côté de la voie ferrée (voie SNCF Paris-Bordeaux), emprunter le petit passage voûté, également emprunté en souterrain par l'Anguienne.

De l'autre côté, au bout de l'impasse Emilien Jarreton, l'ancien moulin des Trois Roues est évoqué par une fresque.

Au bout du petit chemin qui longe le terrain vert, l'ancien **canal-aqueduc (34)** est visible dans son coffrage de béton.

Tourner à gauche avant la résidence du Moulin des Dames et passer sous la rue de Bordeaux. Suivre la « promenade de l'Anguienne », puis traverser par l'impasse Bourbonnaise. C'est le chemin qui se rapproche le plus de l'ancien canal.

Au croisement entre la rue de Basseau et la rue Montauzier, le bief et la rivière se rejoignent jadis pour ne faire plus qu'un et rejoindre ensemble la Charente quelques mètres plus loin.

A droite du kiosque en bois, voir **l'Anguienne qui ressort à l'air libre**.

Emprunter la petite passerelle pour rejoindre les **anciens abattoirs** et l'**ancienne piscine de Montauzier (35)**.

Rejoindre **l'île aux Vaches** via la passerelle piétonne et longer le petit bras de la Charente. Sur la gauche, une autre passerelle permet d'atteindre la confluence Anguienne-Charente.

Continuer jusqu'à la pointe de l'île aux Vaches.

VOUS ÊTES ARRIVÉ(E).



Pages correspondantes dans le livre-guide du Sentier métropolitain : p. 95-139



2 • flasher le code QR ci-contre depuis l'application. Attention, ne pas flasher le code hors application.

1 • télécharger l'application gratuite Avenza Maps sur son smartphone. Retrouver le lien de téléchargements en flashant le code QR ci-contre :

AVEC L'APPLICATION AVENZA MAPS :
BÉNÉFICIER DU BALISAGE NUMÉRIQUE
DEUX ÉTAPES INDISPENSABLES POUR

www.sentier.grandangouleme.fr

Né dans le cadre d'un projet européen de coopération, porté par la communauté d'agglomération de GrandAngoulême et mis en œuvre en collaboration avec l'Agence des Sentiers, le Sentier métropolitain valorise le territoire et son écosystème de l'image au service des habitants comme des visiteurs.

Au fil de ses 4 boucles pour 150 km d'itinéraires pédestres, il invite à découvrir ou redécouvrir le territoire autrement, à travers des points de vue inédits sur les paysages de l'agglomération, des collectes de récits, histoires, témoignages et des regards d'artistes de toutes disciplines.

Le Sentier métropolitain de GrandAngoulême est un nouvel équipement culturel pour le territoire.



BOUCLE 2 Sentier métropolitain de GrandAngoulême
LA VILLE SUR UN PLATEAU
25 km

www.sentier.grandangouleme.fr

